

Vocabulaire du tissage au Maroc

Planche I

Métier à haute lice actuel d'Afrique du Nord
(examiné par l'auteur à Bu-Tgbalut, village des Ayt-Ḥediddu, Maroc Central)
Pour les légendes, voir p. 3 et suiv.

INTRODUCTION

Parmi les innombrables sujets d'étude qu'offre l'Afrique du Nord, il en est qui, tout en étant parmi les plus négligés, mériteraient cependant qu'on leur consacrerait de toute urgence un examen attentif: ce sont certains procédés technologiques traditionnels qui, disparus partout ailleurs depuis longtemps, ont réussi à survivre jusqu'à ce jour dans ce coin du monde méditerranéen, tels des vestiges fossiles de l'Antiquité.

Parmi ces traditions en voie de disparition rapide, et qu'il est si urgent d'étudier avant qu'il ne soit irrémédiablement trop tard, une place de premier rang devrait être accordée aux différentes techniques de fabrication de textiles, et en particulier aux techniques les plus primitives qui sont du domaine particulier des femmes; leur étude systématique pourrait en effet jeter de nouvelles lumières sur la technologie du textile du monde antique, qui ne nous est connue que si peu pas les rares références de la littérature classique et par les témoignages encore plus fragmentaires des représentations picturales ou sculptées des monuments.

Pour ce qui est du métier horizontal des tisserands citadins et de son vocabulaire arabe, d'excellent travail a été fait; nous ne citerons ici que les travaux admirables de BEL & RICARD pour Tlemcen et de LAPANNE-JOINVILLE pour Fès, comme exemples les plus notoires parmi tant d'autres.

Mais pour le métier vertical des femmes, à certains points de vue plus intéressant encore parce que plus ancien et, comme nous l'avons dit, en rapport très étroit avec le monde de l'Antiquité, nous sommes moins favorisés; le seul travail vraiment satisfaisant que nous possédions est celui de Mlle CHANTREAUX pour les A.Hichem. Il existe néanmoins un certain nombre d'autres travaux, à commencer par les descriptions longues et détaillées en langue berbère de BOULIFA pour sa région natale de Kabylie et pour les environs de Demnat au Maroc, de MERCIER pour les Aït Izdeg qui, sans être de véritables enquêtes à l'échelle de celles que nous venons de citer,

abondent néanmoins en détails précieux sur les techniques et le vocabulaire.

Mais dans tous ces ouvrages les difficultés causées par la langue sont considérables et notre ignorance de la signification exacte des termes techniques enlève souvent aux descriptions une grande part de leur valeur documentaire et gêne d'autre part l'enquêteur dans son travail sur le terrain.

C'est pourquoi le modeste but de la présente étude est de rassembler et d'étudier, en vue de clarifier leur forme et leur signification, les termes du vocabulaire berbère du métier à tisser vertical et de dégager à leur propos les conclusions historiques, linguistiques ou autres qui s'imposeront.

Une telle mise au point du vocabulaire est souhaitable tant pour une meilleure compréhension des textes et des termes déjà relevés que pour permettre à l'avenir des descriptions plus exactes des procédés et du matériel utilisés, ainsi qu'une transcription valable et précise des termes recueillis.

Bien entendu, tous les stades du filage et du tissage sont riches en termes techniques qui mériteraient d'être étudiés; mais malheureusement les étapes préliminaires de la préparation de la laine consistent surtout en manipulations d'une nature peu spectaculaire, qui n'ont guère attiré l'attention des observateurs et pour lesquelles, par conséquent, les renseignements lexicologiques font défaut. Par contre le métier à tisser, par sa nature concrète et l'ingéniosité de son mécanisme, a frappé l'imagination bien davantage et nous avons un certain nombre de descriptions, souvent accompagnées d'observations précises sur les termes appliqués à ses éléments, appuyées par d'abondantes notations isolées, éparses dans les grammaires et les textes. Nous nous sommes donc limité dans la présente étude aux termes employés pour désigner le métier à haute lice ainsi que les éléments qui le composent.

Etant donné que sa forme actuelle ne varie que pour des détails de peu d'importance de Siwa à l'Atlantique et de la Médi-

terrannée aux oasis du Sahara central, l'identification des parties du métier à tisser auxquelles s'appliquent les termes relevés dans les différents textes des auteurs ne s'est pas avérée trop difficile, même lorsque les définitions de ces derniers manquent de précision: la structure peu variable de ce métier nous donne en effet un cadre solide sur lequel "accrocher" les termes, eux-mêmes d'origine très diverse et sujets à des altérations souvent déroutantes.

Dans la description qui suit, les numéros renvoient à l'illustration de la Planche I, où est représenté un métier à tisser que nous avons examiné à Bu-tǧbalut, village des Ayt Hediddu, tribu du Haut Atlas oriental, au Maroc Central.

Description du métier à tisser vertical

Le métier à tisser à haute lice utilisé aujourd'hui en Afrique du Nord est essentiellement un cadre rectangulaire qui repose verticalement sur le sol et sur lequel le fil de chaîne est tendu pour le tissage. Il ne dépasse normalement pas deux mètres de haut et trois mètres de large.

Les côtés de ce cadre sont constitués par les deux montants ①. Chez les Ayt Hediddu ces derniers sont des poteaux grossièrement taillés, faits de n'importe quel bois dont on dispose et pourvus à leur extrémité inférieure d'une gorge ② pour permettre le passage de la corde qui tire vers le bas l'ensouple enrouleuse. Chez les Chleuhs, en Kabylie, dans l'Aurès et à Siwa ils sont percés près de leur extrémité inférieure d'un ou de plusieurs trous pour l'insertion d'une cheville de bois, d'os ou de fer qui joue le même rôle. Dans le Sahara, où le bois est rare, les montants peuvent être faits de faisceaux plats composés de cinq nervures de feuilles de palmier placées les unes à côté des autres, les extrémités épaisses et minces alternant et les bouts étant maintenus ensemble par une tige de bois qui les transperce.

Les extrémités inférieures des montants sont en général simplement posées sur le sol avec un écartement légèrement infé-

rieur à la longueur totale de l'ensouple enrouleuse; au Mزاب, cependant, il semble qu'elles soient fixées dans le sol de manière permanente.

On immobilise fermement les extrémités supérieures en les attachant aux éléments fixes environnants. Chez les Ayt Hediddu on arrive à ce résultat en reliant les deux extrémités supérieures entre elles par une corde et en fixant à chacune de ces extrémités deux autres cordes semblables, attachées par l'autre bout à des clous enfoncés dans les murs, piliers, etc. environnants (3).

Chez les Zemmour, lorsqu'ils vivent sous la tente, les extrémités supérieures des montants sont solidement liées à une barre horizontale qui est elle-même attachée aux deux montants de la tente, franchissant l'espace entre ceux-ci. En Kabylie les extrémités supérieures des montants sont attachées aux poutres du plafond, et dans l'Aurès à des piquets de bois spéciaux fichés dans les murs.

Une fois terminées les opérations destinées à faire tenir debout, par un des procédés décrits ci-dessus, les poteaux servant de montants, on attache à ces derniers les deux poutres horizontales, parallèlement au sol; l'une juste au-dessus du sol, l'autre à 180 cm environ au-dessus de la première. Elles comportent une poutre supérieure appelée ensouple dérouleuse (parce que, au début du tissage, toute la chaîne de réserve y est enroulée pour être déroulée ensuite à mesure de l'avancement du travail), et une poutre inférieure appelée ensouple enrouleuse (le tissu étant enroulé dessus à mesure qu'il se tisse) ou ensoupleau.

Les deux ensouples peuvent être de forme semblable ou présenter des différences plus ou moins grandes; mais, quelle que soit leur forme, elles sont toujours à peu près de même longueur et de même section, de façon que, en cours de tissage, lorsque le tissu est enroulé sur l'ensouple enrouleuse et le fil de chaîne encore inemployé déroulé de l'ensouple dérouleuse, il faille imprimer à chacune des ensouples le même nombre de rotations.

Elles sont toujours assez massives, de façon à pouvoir résister à la traction causée par la tension de la chaîne, et peuvent être en bois de cèdre (chez les Ayt Hediddu), en tronc de palmier (au Sahara), etc..

L'ensouple dérouleuse peut soit présenter une fourche aux deux extrémités (à El Oued) ou à une seule extrémité (en Kabylie, dans l'Aurès), soit en être dépourvue (dans le Sous); ou encore elle peut être composée de deux éléments séparés accolés dans le sens de la longueur (au Moyen Atlas) (4). Les fourches ont pour but d'empêcher la rotation de l'ensouple sous l'action de la traction de la chaîne, mais si l'ensouple dérouleuse est de section rectangulaire cela suffit pour produire le même effet. L'ensouple dérouleuse est suspendue aux montants au moyen de cordes (5).

L'ensouple enrouleuse (6) a toujours une fourche à chaque extrémité sauf chez les Chleuhs où elle est percée à chaque bout d'un grand trou circulaire dans lequel passe l'extrémité inférieure du montant. Une rangée de petits trous le long de son axe médian (7), ou parfois le long d'un de ses bords (Siwa, Kabylie), permet d'attacher les fils de chaîne. Pour empêcher qu'elle ne remonte sous l'effet de la tension de la chaîne, l'ensouple enrouleuse est maintenue par des cordes (8) qui passent sous l'extrémité inférieure du montant dans la gorge ménagée à cet effet, ou au moyen de chevilles de bois, d'os ou de fer passant dans des trous pratiqués dans le bas du montant.

Le fil de chaîne peut être attaché directement aux ensouples inférieure et supérieure, mais il est plus généralement attaché à de minces baguettes (9) qui sont elles-mêmes reliées aux ensouples. Suivant les habitudes régionales ces baguettes peuvent cependant n'exister qu'à l'une ou l'autre des extrémités ou être totalement absentes.

Un mécanisme appelé la lice (ou lisse) barre horizontalement le métier du côté de la tisseuse, à un mètre à peu près du niveau du sol et parallèlement aux ensouples. Ce mécanisme consiste es-

sentiellement en un bâton appelé barre ou bâton de lice (10) sur lequel est enroulée une solide cordelette, le fil de lice, de manière à former une série de boucles (11). Chaque boucle prend un fil de la chaîne, un fil sur deux étant laissé libre, de sorte que la chaîne est ainsi divisée en deux nappes. Les fils qui sont tirés en arrière par le mécanisme de la lice sont appelés fils impairs (12) tandis que ceux qui sont laissés libres sont appelés fils pairs (13).

Le bâton de lice est tiré en arrière, séparant ainsi les deux nappes de fils de chaîne, au moyen de cordes de tension (14) attachées - une à chaque extrémité - au bâton de lice, avec parfois une troisième corde au milieu si ce bâton n'a pas la rigidité nécessaire. Les cordes de tension de la lice peuvent être attachées directement à des clous enfoncés dans le mur derrière la tisseuse (Ayt Hediddu), mais sont parfois aussi attachées d'abord à une seconde barre de bois parallèle à la première, qui est elle-même fixée au mur.

Non seulement chez les Zemmour lorsqu'ils sont sous la tente, mais aussi chez des sédentaires comme les Chleuhs et les Kabyles, les cordes de tension de la barre de lice sont attachées à des bâtons de tension appuyés contre les montants ou contre les extrémités de l'ensouple supérieure. Dans ce cas les extrémités inférieures des bâtons sont maintenues écartées du métier au moyen d'une planche de bois posée à plat sur le sol parallèlement à l'ensouple inférieure (Chleuhs), ou par un bâton court placé entre l'extrémité inférieure des montants et celle du bâton de tension (Kabylie).

Entre le mécanisme de la lice et l'ensouple supérieure sont placés un ou plusieurs roseaux, que l'on introduit entre la nappe de fils pairs et la nappe de fils impairs. Le premier roseau à partir du bas est indispensable au fonctionnement du métier et est appelé le roseau de tissage (15) ; en l'élevant et en l'abaissant la tisseuse ouvre le pas et le pas inverse, permettant ainsi le passage de la trame. Le roseau de tissage est toujours fait

d'un roseau de diamètre assez grand.

Au-dessus du roseau de tissage peuvent être placés un (16), deux ou même trois autres roseaux, bien que ces derniers ne soient pas indispensables et puissent manquer totalement. On les désigne généralement par le terme roseaux d'envergure. S'il y en a plus d'un, ils sont séparés par un croisement des nappes de la chaîne.

De chaque côté de la chaîne et au même niveau que le bord supérieur du tissu en voie de fabrication on place un dispositif destiné à maintenir la tension de ce bord dans le sens horizontal (17). Ces dispositifs sont connus sous le nom de tendeurs latéraux du tissu et peuvent être en fer forgé, en fer blanc et bois ou entièrement en bois. Chacun d'eux est accroché à la lisière du tissu juste en-dessous du niveau où le tissage se fait, et ensuite relié au montant le plus proche au moyen d'une corde de tension de tendeur latéral. Dans la fabrication de certains types de tissu grossier, ce sont d'épaisses aiguilles qui font office de tendeurs latéraux. Ces tendeurs latéraux sont nécessaires non seulement pour empêcher le tissu de rentrer vers le milieu, mais aussi pour que le mécanisme de la lice puisse fonctionner convenablement.

Au cours de l'opération du tissage, la tisseuse emploie un lourd peigne de fer, le peigne à tisser (18), à l'aide duquel elle tasse la trame après l'avoir introduite entre les nappes de la chaîne avec ses doigts.

Distribution actuelle du métier à tisser vertical

Le métier à tisser vertical à deux ensouples, tel qu'il est décrit ci-dessus, a une distribution très étendue en Afrique du Nord.

Il a été signalé dans le Nord du Maroc chez toutes les tribus depuis l'Oued Lao et Chechaouen à l'Ouest jusqu'à la Moulouya à l'Est, avec les seules exceptions des Metalsa et des Beni Bou Yahya; on le trouve dans tout le Maroc Central, notamment chez les

Recherche sur le vocabulaire du tissage en Afrique du Nord.
Berber Studies. Volume 11. Rudiger Koppe Verlag Koln 2005.
James Bynon, Edited by Harry Stroomer.